

l'écorce : les premières sont réellement incurables, puisqu'il reste toujours entre la surface de la section et le nouveau bois une solution de continuité; les secondes se forment avec une grande facilité.

Quoiqu'une meurtrissure de l'écorce ne paraisse pas toujours d'abord donner lieu à une plaie; cependant il est rare que la portion meurtrie de cette écorce ne meure pas, et par conséquent il s'en produit presque toujours une dans ce cas. Il en est de même lorsqu'une forte gelée ou un violent coup de soleil a désorganisé l'écorce.

Lorsqu'un coup de hache a enlevé une portion d'écorce et de bois d'un arbre, il se forme plus ou moins promptement, selon la saison, un bourrelet autour de la plaie. Bientôt ce bourrelet, grossissant du côté du bois beaucoup plus que du côté extérieur, remplit le vide, et au bout d'une, deux, trois ou d'un plus grand nombre d'années, selon la grandeur de la plaie, l'espèce de l'arbre, son âge, etc.; ce vide se trouve rempli; il ne paraît à l'extérieur aucune trace de la plaie, quoique, comme nous l'avons dit plus haut, il n'y ait pas unie effective entre l'ancien et le nouveau bois. Il en est de même dans toutes les plaies produites par l'amputation d'une branche ou portion de branche.

Quand on a enlevé, par quelque moyen que ce soit, une portion d'écorce à un arbre, les choses se passent de la même manière, excepté que le bourrelet ne fait que s'étendre sur la plaie, et que le cambium (matière qui tient le milieu entre le mucilage et la gomme) qui le forme, trouve quelquefois moyen d'y adhérer; ce qui fait que dans ce cas il n'y a pas toujours solution complète de continuité.

Enfin lorsque les couches corticales seules sont entamées, la plaie ne se remplit pas; mais aussi elle n'a aucune influence nuisible sur la croissance de l'arbre, et elle disparaît après un temps plus ou moins long, par suite de l'élargissement des mailles de l'écorce.

L'expérience a prouvé qu'une mollesse permanente était la circonstance la plus favorable à la guérison des plaies des arbres; aussi les plaies tournées au nord se guérissent-elles plus promptement que celles tournées au midi: or, il n'y a que deux moyens d'obtenir cette mollesse: 1o. en humectant à chaque instant leurs bords; 2o. en empêchant l'humidité que leur porte la sève de s'évaporer. Le premier de ces moyens est impraticable en grand et d'une difficile exécution en petit; le second s'exécute aisément en privant la plaie du contact de l'air par l'application d'un emplâtre quelconque.

On trouve dans les livres des recettes sans nombre pour composer des emplâtres propres à accélérer la guérison des plaies des arbres. Le moins coûteux, le plus simple et le meilleur pour les cas ordinaires est certainement l'onguent de saint-fiacre.

Un moyen certain d'accélérer le rétablissement de l'écorce des arbres, c'est de recouvrir la plaie avec l'écorce enlevée à un autre arbre, de fixer cette écorce au moyen d'un osier et de recouvrir ses bords de boue de vache. Dans ce mode, il y a privation d'air et nul obstacle à la reproduction de la nouvelle écorce.

Nous avons personnellement observé que, dans les plaies qui ont été abandonnées à la nature et qui se ferment avec lenteur, on obtenait une accélération notable dans leur guérison, en fendant légèrement l'écorce du bourrelet dans le sens du pourtour de la plaie, encore mieux en enlevant avec ménagement l'écorce de ce pourtour. Par ces opérations, on facilite l'expansion du tissu cellulaire, et par suite l'affluence du cambium; ce qui opère l'effet indiqué.

On accélère encore la guérison d'une plaie en laissant ses bords, et si elle est la suite de la coupe d'une branche, en laissant toute son étendue. Il faut toujours enlever toute la partie morte de l'écorce et ensuite faire la même chose lorsque la plaie est la suite d'une meurtrissure, d'une forte gelée, ou d'un coup de soleil.

Les arbres à bois mou, ou ceux qui n'ont pas d'ambior apparent cicatrisent plus promptement leurs plaies que celles des arbres à bois dur. Celles du chêne demandent un temps considérable pour se guérir.

Les plaies ne restent pas toujours simples, leurs suites sont souvent la carie sèche ou humide, et quelquefois la mort de l'arbre; mais les chances de ces accidents sont de beaucoup diminuées par l'usage des emplâtres ou onguents indiqués plus

haut: c'est pourquoi il faut toujours en user lorsqu'on veut conserver sains des arbres précieux.

Si la plaie se ferme avant que la carie ait fait des progrès, il arrive souvent qu'elle s'arrête, mais le bois ne se rétablit jamais. Lorsque bien des années après on le débite, elle se fait voir et nuit souvent beaucoup à l'emploi des planches et des poutres dans la menuiserie et la charpente.

Si au contraire la carie gagne rapidement le cœur de l'arbre: s'il se fait un tron, la plaie ne se ferme plus, et le bourrelet, après s'être accru jusqu'à un certain point, reste stationnaire autour de ce tron.

La suite des plaies faites à tous les arbres, même à toutes les plantes qui ont des sucs propres est l'extraction de ce suc. Ain. à chaque fois qu'on blesse un amandier, un cerisier, il sué de la gomme; chaque fois qu'on entaille un pin, un sapin, il découle de la résine. C'est sur cette propriété que sont fondés les opérations par lesquelles on exploite la plupart des gommes, des résines et des sucs intermédiaires.

La sève des arbres, lorsqu'elle est en activité, coule aussi par les plaies qu'on leur fait, et se perd par conséquent. Il en résulte que tel arbre que la grêle ou des blessures multipliées ont couvert de plaies, cesse de végéter avec la même vigueur, s'affaiblit au point de ne pouvoir pas amener ses fleurs à bien, ses fruits à maturité, de périr même quelquefois. Ils sont donc bien imprudents ces jardiniers qui taillent à outrance leurs arbres: pendant la force de la sève, qui les ébourgeonnent trop tôt ou trop rigoureusement.

Petite Chronique

Itinéraire de la visite épiscopale de 1875, dans le diocèse de Québec:

1.—St. Félix du Cap-Rouge	3 juin.
2.—St. Foye	5 et 6 "
3.—Charlesbourg	6 et 7 "
4.—St. Dunstan du lac Beauport	8 "
5.—St. Edmond de Stoneham et St. Adolphe	8 et 9 "
6.—St. Jacques de Tewkesbury	9 et 10 "
7.—St. Gabriel de Valcartier	10 et 11 "
8.—St. Ambroise	11, 12, 13 "
9.—St. Catherine de Fosambault	13 et 14 "
10.—Notre-Dame de Lorette	14 et 15 "
11.—St. Augustin	15 et 16 "
12.—St. François de Salles de la Pointe aux Trembles	16 et 17 "
13.—St. Jean-Baptiste des Eucrétils	17 et 18 "
14.—St. Jeanne de Nouvelle	18 et 19 "
15.—St. Raymond	19, 20, 21 "
16.—St. Basile	21 et 22 "
17.—St. Famille du Cap Santé	22 et 23 "
18.—Notre-Dame de Portneuf	23 et 24 "
19.—St. Joseph de Deschambault	24 et 25 "
20.—St. A. ban	25 et 26 "
21.—St. Casimir	26 et 27 "
22.—St. Ubalde	27 et 28 "
23.—Notre-Dame des Anges de la Rivière Batis- can	28 et 29 "
24.—St. Charles des Grondines	30 et juin.
25.—St. Romélie	1 et 2 "
26.—St. Jean-Baptiste Deschambault	2 et 3 "
27.—St. Louis de Lotbinière	3 et 4 "
28.—St. Edouard de Lotbinière	4 et 5 "
29.—St. Croix	5 et 6 "
30.—St. Flavien	6 et 7 "
31.—St. Anastasie de Nelson	7 et 8 "
32.—St. Julie	8 et 9 "
33.—Notre-Dame de Lourdes	10 "
34.—St. Calixte de Somerset	10 et 11 "
35.—St. Sophie de Halifax	11 et 12 "
36.—St. Edmond de Halifax et St. A. brien	12, 13, 14 "
37.—St. A. banse d'Inverness	14 et 15 "
38.—St. E. Agathe	15 et 16 "
39.—St. Agapit	16 et 17 "
40.—St. Apollinaire	17 et 18 "